

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal de Québec, il me fait plaisir de déposer le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

RÉSULTAT DE 2006

Les états financiers vérifiés de 2006 présentent les résultats suivants:

Total des recettes	3,971,055. \$
Total des dépenses	<u>3,787,202. \$</u>
Excédent des recettes (des dépenses)	183,853. \$

PRÉVISIONS POUR 2007

A partir des données existantes au 15 novembre 2007, nous pouvons prévoir que l'année financière 2007, se traduira par les résultats suivants:

Total des recettes estimatives	4,558,775. \$
Total des dépenses estimatives	<u>4,428,820. \$</u>
Excédent des dépenses prévisibles	129,955. \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2008

01. Mise en place du programme de gestion des matières résiduelles
02. Amélioration de la voirie
03. Amélioration qualité de l'environnement

ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008

Réalisation du programme de gestion des matières résiduelles
Travaux de voirie

LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En conformité avec l'article 11, L.R.Q., chapitre T-11.001, j'inclus aux présentes les détails de la rémunération et des allocations de dépenses des élus pour l'année 2007.

	Rémunération de la Muni- cipalité	Allocation de la Muni- cipalité	Rémunération de la M.R.C.	Allocation de la M.R.C.	TOTAL
MAIRE	18 102.00\$	9 051.00\$	4 310.00\$	2 155.00\$	33 618.00\$
CONSEIL- LER	4 526.00\$	2 263.00\$			6 789.00\$

De plus, le maire reçoit de la M.R.C. de Matawinie un montant de 90\$ et une allocation de dépenses de 45\$ pour chaque présence au conseil des maires et un montant de 210\$ et une allocation de dépenses de 105\$ pour chaque présence au conseil d'administration et tous autres comités de la M.R.C.

Je dépose également la liste des contrats comportant une dépense totale supérieure à 25 000\$, de même qu'une liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2000\$, qui ont été conclu avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000\$, que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a accordés depuis le dépôt de mon dernier rapport sur la situation financière de la municipalité.

Plus d'information sera fourni lors de l'adoption du budget 2008, à une assemblée spéciale qui se tiendra le 20 décembre 2007, à 19H00, à la salle J.M. Bellerose, 140, Saint-Jacques et à laquelle tous les contribuables sont invités.

Donné à St-Michel-des-Saints, ce dix-neuvième jour de novembre deux mille sept (2007).

Jean-Pierre Bellerose, Maire
Saint-Michel-des-Saints